



EUROBAROMETER

Le rôle et l'influence des autorités locales et régionales au sein de l'Union européenne

Opinions sur les différents niveaux d'autorités publiques et la notoriété du Comité des Régions

Terrain octobre – novembre 2008

Publication février 2009

Rapport

Cette enquête a été commanditée par le Comité des Régions et coordonnée par la Direction générale Communication de la Commission européenne

http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

Le présent document ne représente pas le point de vue de la Commission européenne.
Les interprétations et les opinions qu'il contient n'engagent que les auteurs.

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. L'INFLUENCE DES AUTORITES PUBLIQUES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES INDIVIDUS	6
2. CONFIANCE DANS LES DIFFERENTS NIVEAUX D'AUTORITES PUBLIQUES	9
3. LA POSITION DES AUTORITES REGIONALES ET LOCALES	12
4. UNE EVALUATION DES DIFFERENTS REPRESENTANTS POLITIQUES AU SEIN DE L'UE.....	16
5. NOTORIETE DU COMITE DES REGIONS.....	20
6. LE SOUHAIT D'OBTENIR DAVANTAGE D'INFORMATIONS A PROPOS DU COMITE DES REGIONS	24
CONCLUSION	28
SPECIFICATIONS TECHNIQUES	31

Introduction

« Nombreux sont les objectifs que nous ne pouvons atteindre qu'ensemble, et non pas seuls. Les tâches à accomplir sont réparties entre l'Union européenne, les États membres et leurs autorités régionales et locales. » Ce sont les mots employés par les chefs d'États européens dans leur Déclaration de Berlin à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Union européenne en 2007.

Dans l'Union européenne rassemblant aujourd'hui 27 États membres, près de 300 régions et 91.000 municipalités disposent de pouvoirs majeurs dans des secteurs clés tels que l'éducation, l'environnement, les transports et le développement économique, et sont responsables des 2/3 de la totalité des dépenses d'investissement public.

Les autorités locales et régionales sont essentielles à la vie démocratique de l'Union européenne et constituent des acteurs clés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes communes.

A un niveau institutionnel, le Comité des Régions de l'Union européenne (CdR) est l'assemblée politique qui fournit aux régions et villes une voix au cœur de l'Union européenne.

Etabli en 1994, le CdR a été créé pour faire face à deux problèmes principaux. Tout d'abord, environ trois quarts de la législation de l'UE est mise en œuvre au niveau local ou régional. Il est donc logique que les représentants locaux et régionaux aient leur mot à dire dans le développement de nouvelles lois de l'UE et contrôlent l'application du principe de subsidiarité, en s'assurant que les décisions sont prises au niveau le plus bas possible. De plus, des inquiétudes existaient quant au fait que le public soit laissé en retrait alors que l'UE progressait rapidement. Impliquer le niveau de gouvernement élu le plus proche des citoyens était une façon de combler cet écart.

Le CdR est consulté à chaque fois que de nouvelles propositions ayant des répercussions au niveau régional ou local sont faites, et ce dans 10 domaines : la cohésion économique et sociale, les réseaux d'infrastructure trans-européens, la santé, l'éducation et la culture, la politique de l'emploi, la politique sociale, l'environnement, la formation professionnelle et les transports, lesquels couvrent une large partie du champ d'activité de l'UE.

* * * * *

Ce rapport présente les résultats d'une enquête Eurobaromètre Spécial qui a été commanditée par la Direction générale Communication de la Commission européenne pour le Comité des Régions. Le but de cette enquête était d'acquérir une meilleure compréhension de l'importance que donne le public aux divers niveaux d'autorités publiques et de mesurer la notoriété publique du CdR. Les résultats de l'enquête vont alimenter deux des initiatives politiques majeures du Comité pour 2009 : la présentation d'un Livre blanc sur la gouvernance à multi-niveaux et l'adoption de la Déclaration de mission du CdR à l'occasion de son 15^{ème} anniversaire.

Pour cette enquête Eurobaromètre Spécial, 26.618 interviews ont été réalisées en situation de face à face dans les 27 Etats membres de l'UE, au domicile des répondants et dans leur langue nationale, entre le 6 octobre et le 6 novembre 2008¹.

La méthodologie utilisée est celle des enquêtes Eurobaromètre Standard de la Direction générale Communication (Unité « Recherche et analyse politique »). Une note technique relative aux interviews menées par les instituts au sein du réseau TNS Opinion & Social est annexée à la fin de ce rapport. Celle-ci précise la méthode d'interview utilisée ainsi que les intervalles de confiance².

Afin d'explorer l'opinion des citoyens dans son ensemble, pour chaque question abordée dans l'enquête, notre analyse se penche sur les résultats:

- de l'UE dans son ensemble;
- de chaque pays;
- selon les variables sociodémographiques.

¹ Pour des détails précis relatifs aux dates de terrain dans chaque pays, veuillez vous référer aux spécifications techniques.

² Les tableaux de résultats sont inclus dans l'annexe. On notera que la somme des pourcentages dans les tableaux de ce rapport peut dépasser 100% lorsque le répondant peut donner plusieurs réponses à la même question.

Dans ce rapport, les pays sont représentés par leurs abréviations officielles. Les abréviations utilisées dans ce rapport correspondent à :

ABREVIATIONS

UE27	Union européenne – 27 Etats membres
NSP	Ne sait pas / Sans réponse
BE	Belgique
BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
DK	Danemark
D-E	<i>Allemagne de l'Est</i>
DE	Allemagne
D-W	<i>Allemagne de l'Ouest</i>
EE	Estonie
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IE	Irlande
IT	Italie
CY	République de Chypre*
LT	Lituanie
LV	Lettonie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

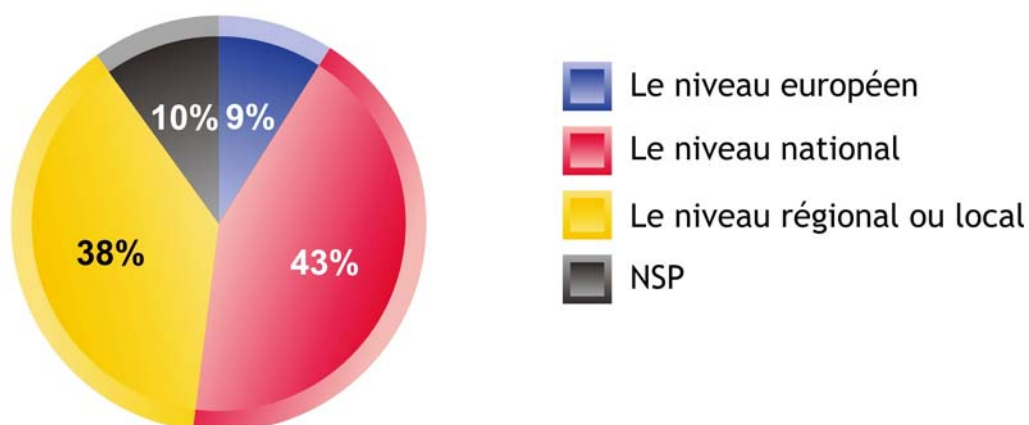
* Chypre dans son ensemble est l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne. Toutefois, l'« *acquis communautaire* » est suspendu dans la partie du pays qui n'est pas contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre. Pour des raisons pratiques, seules les interviews réalisées dans la partie du pays contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre sont reprises dans la catégorie « CY » et incluses dans la moyenne de l'UE27.

1. L'INFLUENCE DES AUTORITES PUBLIQUES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES INDIVIDUS

- Les Européens reconnaissent que les autorités régionales et locales ont une influence importante sur leurs conditions de vie, presque aussi importante que celle du niveau national -

Même si une majorité relative d'Européens pensent que les autorités publiques au niveau national ont le plus d'influence sur leurs conditions de vie (43%), **l'opinion selon laquelle cette influence devrait être attribuée aux autorités régionales ou locales est aussi largement répandue en Europe** : presque quatre citoyens sur dix considèrent que c'est ce niveau qui a le plus d'influence sur leurs conditions de vie (38%)³.

Question: QH1. Selon vous, parmi les différents niveaux d'autorités publiques, lequel a le plus d'influence sur vos conditions de vie : le niveau européen, le niveau national ou le niveau régional ou local ?






























































Les autorités publiques au niveau européen ne sont pas considérées comme ayant beaucoup d'influence sur les conditions de vie. Seul environ un citoyen sur dix croit que c'est à ce niveau que les autorités publiques ont le plus d'influence sur leurs conditions de vie (9%). Un citoyen sur dix ne sait pas à quel niveau les autorités publiques ont le plus d'influence sur les conditions de vie.

³ QH1 Selon vous, parmi les différents niveaux d'autorités publiques, lequel a le plus d'influence sur vos conditions de vie : le niveau européen, le niveau national ou le niveau régional ou local ?

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque catégorie de réponse, les pays avec les résultats les plus élevés et les plus faibles:

QH1 SELON VOUS, PARMIS LES DIFFERENTS NIVEAUX D'AUTORITES PUBLIQUES, LEQUEL A LE PLUS D'INFLUENCE SUR VOS CONDITIONS DE VIE?

Niveau national			Niveau régional ou local			Niveau européen			Ne sait pas		
	UE27	43%		UE27	38%		UE27	9%		UE27	10%
	DK	66%		CZ	47%		EL	23%		PT	21%
	LU	65%		EE	46%		CY	20%		RO	19%
	MT	62%		FI	46%		PT	18%		IT	16%
	NL	61%		SE	46%		IT	17%		BG	15%
	FR	56%		UK	44%		SK	17%		MT	15%
	LT	56%		ES	42%		CZ	15%			
	SI	54%		AT	42%		LU	14%			
	EL	52%		PL	42%						
	LV	51%		SK	41%						
	HU	51%									
	⋮	⋮		⋮	⋮		⋮	⋮		⋮	⋮
	⋮	⋮		NL	28%						
	ES	39%		DK	26%						
	UK	37%		LT	25%		BG	4%		DK	4%
	SK	33%		EL	24%		DK	4%		FR	4%
	CZ	32%		CY	23%		FI	4%		SE	4%
	RO	32%		PT	16%		EE	3%		BE	3%
	IT	29%		LU	14%		SE	2%		EL	1%
				MT	12%						

L'analyse par pays révèle un schéma hétérogène parmi les Etats membres lorsqu'il s'agit de la perception de l'influence des différents niveaux d'autorités publiques sur les conditions de vie. **Cependant, il apparaît que dans les plus petits Etats membres de l'UE** (en termes de taille et de population), **la tendance à se concentrer sur le niveau national est la plus présente**. Les distinctions suivantes ressortent de l'analyse nationale :

- ◆ Dans 10 Etats membres, une majorité absolue considère que les **autorités publiques nationales** ont le plus d'influence sur leurs conditions de vie. Cette opinion tend à être exprimée de manière plus prononcée dans les pays plus petits que dans les pays les plus grands, bien qu'il y ait quelques exceptions. Quatre des plus petits pays (le Danemark, le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas) arrivent en tête de liste et l'un des plus grands Etats membres de l'UE (l'Italie) ferme le classement. Cependant, la France constitue une exception : c'est l'un des plus grands Etats membres, et malgré tout, l'opinion majoritaire est que les autorités publiques nationales ont le plus d'influence.
- ◆ L'opinion selon laquelle les **autorités régionales ou locales** ont le plus d'influence sur les conditions de vie est exprimée par près de la moitié des citoyens en République tchèque (47%), en Estonie, en Finlande et en Suède (46% dans chaque pays). Cependant, dans 8 Etats membres,

moins d'un tiers des citoyens partagent cette opinion, les proportions les plus faibles étant enregistrées à Malte (12%) et au Luxembourg (14%).





- ◆ La Grèce (23%) et Chypre (20%) sont les deux seuls pays où au moins un cinquième des répondants ont indiqué que les autorités publiques au **niveau européen** ont le plus d'influence.
- ◆ Au Portugal (21%) et en Roumanie (19%), environ un cinquième des répondants ont indiqué qu'ils **ne savent pas** à quel niveau les autorités publiques ont le plus d'influence sur leurs conditions de vie.

Pour davantage d'informations sur les résultats par pays, le lecteur est invité à consulter les tableaux de données complets qui sont annexés à ce rapport.

Enfin, en termes sociodémographiques, l'opinion selon laquelle le niveau régional ou local exerce le plus d'influence sur les conditions de vie est soutenue par une majorité (relative) d'Européens qui :

- ◆ ... sont des personnes au foyer (45%) ou des chômeurs (41%);
- ◆ ... ont quitté l'école jeunes (avant l'âge de 15 ans: 43%).

QH1 Selon vous, parmi les différents niveaux d'autorités publiques, lequel a le plus d'influence sur vos conditions de vie : le niveau européen, le niveau national ou le niveau régional ou local ?

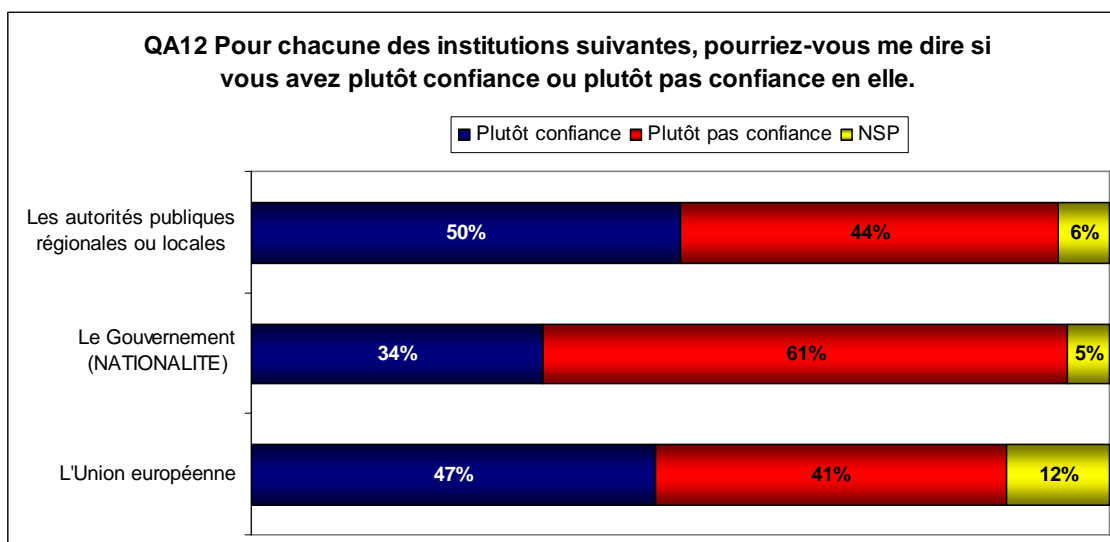
	Le niveau européen	Le niveau national	Le niveau régional ou local	NSP
EU27	9%	43%	38%	10%
Age				
 15-24	10%	41%	34%	15%
25-39	11%	44%	35%	10%
40-54	9%	45%	38%	8%
55 +	7%	42%	41%	10%
Age de fin d'études				
 15-	8%	36%	43%	13%
16-19	10%	41%	39%	10%
20+	8%	54%	33%	5%
Tjs étudiant	10%	45%	31%	14%
Echelle d'occupation du répondant				
 Indépendants	13%	46%	35%	6%
Cadres directeurs	7%	54%	33%	6%
Autres employés	12%	46%	34%	8%
Ouvriers	9%	42%	38%	11%
Femmes- hommes au foyer	8%	33%	45%	14%
Chômeurs	10%	36%	41%	13%
Retraités	6%	41%	42%	11%
Etudiants	10%	45%	31%	14%
Urbanisation subjective				
 Village rural	8%	42%	41%	9%
Petite moyenne ville	9%	41%	38%	12%
Grande ville	10%	47%	32%	11%

2. CONFIANCE DANS LES DIFFERENTS NIVEAUX D'AUTORITES PUBLIQUES

- Les Européens font largement confiance aux autorités locales et régionales -










































La démocratie aux niveaux régional et local apparaît comme un élément stable de la légitimité politique de l'UE dans un contexte général où le niveau de confiance publique dans les Institutions est relativement faible.

Alors que seulement un tiers des Européens tendent à faire confiance au gouvernement de leur pays (34%), la moitié des citoyens font confiance à leurs autorités locales et régionales (50%). Ce résultat s'avère légèrement plus élevé que celui mesurant l'étendue de la confiance exprimée à l'égard de l'Union européenne (47%).



Pour chacun des trois niveaux politiques, le tableau ci-dessous présente les pays avec les proportions les plus élevées et les plus faibles de citoyens exprimant leur confiance :

QA12 Je voudrais maintenant vous poser une question à propos de la confiance que vous inspirent certaines institutions. Pour chacune des institutions suivantes, pourriez-vous me dire si vous avez plutôt confiance ou plutôt pas confiance en elle ?

Les autorités régionales ou locales			Le Gouvernement national			L'Union européenne		
 UE27		50%	 UE27		34%	 UE27		47%
 FI		72%	 FI		68%	 SK		70%
 DK		70%	 NL		66%	 EE		67%
 SE		68%	 CY		65%	 NL		64%
 AT		67%	 DK		60%	 RO		63%
 DE		65%	 LU		60%	 BE		61%
 NL		64%	 SE		56%	 DK		60%
 BE		63%	 MT		50%	 SI		60%
 FR		62%	 AT		50%			
:		:	:		:	:		:
 SI		39%	 CZ		20%			
 RO		39%	 PL		20%			
 EL		34%	 LT		16%			
 BG		31%	 HU		16%	 AT		42%
 LT		31%	 LV		16%	 IT		41%
 IT		25%	 BG		15%	 UK		25%

L'analyse par pays révèle de grandes variations parmi les Etats membres lorsqu'il s'agit de l'étendue de la confiance que les citoyens témoignent aux différents niveaux politiques et nous n'observons pas de relation particulière entre les trois niveaux.

Si nous nous attachons à examiner de manière spécifique la confiance dans les autorités publiques régionales ou locales, nous constatons que les niveaux les plus élevés sont enregistrés dans les pays nordiques, suivis par plusieurs autres pays d'Europe occidentale. A l'inverse, les six niveaux de confiance les plus bas sont observés dans des pays d'Europe du Sud ou d'Europe de l'Est.





Il est intéressant de lier ces résultats aux opinions des citoyens sur le niveau politique qui est perçu comme ayant le plus d'influence sur les conditions de vie, comme cela a été décrit dans le chapitre précédent. Cela montre que parmi les pays où la confiance dans les autorités régionales ou locales est répandue, la Finlande, la Suède et l'Autriche affichent également des proportions plus élevées que la moyenne de citoyens qui pensent que ce niveau a le plus d'influence sur leurs conditions de vie. De même, en Lituanie et en Grèce, nous constatons que des niveaux de confiance faibles correspondent à des proportions faibles de citoyens qui considèrent que les autorités régionales ou locales ont le plus d'influence sur les conditions de vie. Cependant, nous ne constatons pas de relation particulière entre les deux mesures dans les autres pays figurant dans le tableau ci-dessus.

Pour davantage d'informations sur les résultats par pays, le lecteur est invité à consulter les tableaux de données complets qui sont annexés à ce rapport.

Enfin, en termes sociodémographiques, la confiance dans les autorités régionales ou locales est le plus souvent exprimée par des Européens qui sont des cadres directeurs (58%) et qui ont poursuivi leurs études jusqu'à l'âge de 20 ans ou plus (56%). A l'inverse, une majorité de chômeurs (52%) et d'indépendants (51%) n'ont pas confiance dans ce niveau politique.

Les analyses montrent également que les Européens qui vivent dans des villages ruraux expriment plus souvent de la confiance vis-à-vis des autorités publiques régionales ou locales (53%) que les Européens qui vivent dans des zones plus urbaines (48% dans chaque cas).

QA12.3 Je voudrais maintenant vous poser une question à propos de la confiance que vous inspirent certaines institutions. - Les autorités publiques régionales ou locales

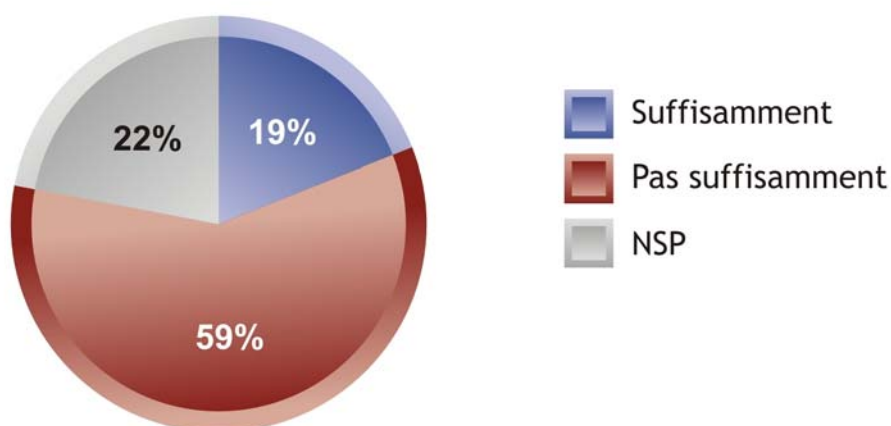
	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	NSP
EU27	50%	44%	6%
Age			
 15-24	51%	40%	9%
25-39	48%	47%	5%
40-54	48%	47%	5%
55 +	52%	43%	5%
Age de fin d'études			
 15-	46%	48%	6%
16-19	49%	46%	5%
20+	56%	40%	4%
Tjs étudiant	54%	37%	9%
Echelle d'occupation du répondant			
 Indépendants	44%	51%	5%
Cadres directeurs	58%	38%	4%
Autres employés	49%	46%	5%
Ouvriers	48%	47%	5%
Femmes- hommes au foyer	45%	48%	7%
Chômeurs	42%	52%	6%
Retraités	52%	42%	6%
Etudiants	54%	37%	9%
Urbanisation subjective			
 Village rural	53%	41%	6%
Petite moyenne ville	48%	46%	6%
Grande ville	48%	45%	7%

3. LA POSITION DES AUTORITES REGIONALES ET LOCALES

- Les autorités publiques régionales et locales ne sont pas suffisamment prises en compte dans le processus de formulation des politiques de l'UE -

Moins de deux Européens sur dix estiment que les autorités régionales et locales sont suffisamment prises en compte lorsque l'on décide les politiques au sein de l'UE (19%). Une large majorité des Européens pensent qu'à ce niveau, les autorités publiques ne sont pas suffisamment prises en compte (59%)⁴. Cependant, l'enquête suggère également un manque de connaissances quant au rôle des autorités publiques régionales et locales lorsque l'on décide les politiques au sein de l'UE : 22% des répondants ont répondu « ne sait pas » à la question.

Question: QH2. Selon vous, les autorités régionales ou locales sont-elles suffisamment prises en compte, ou non, lorsqu'on décide les politiques au sein de l'Union européenne ?



⁴ QH2 Selon vous, les autorités régionales ou locales sont-elles suffisamment prises en compte, ou non, lorsqu'on décide les politiques au sein de l'Union européenne ?

Il est important de noter que les citoyens qui considèrent que les autorités publiques régionales et locales ont le plus d'influence sur leurs vies (38% des Européens) sont les moins satisfaits du niveau d'implication de ces autorités dans le processus décisionnel relatif aux politiques de l'UE. Seuls 14% de ces citoyens estiment que les autorités publiques régionales et locales sont suffisamment prises en compte.




























QH2 Selon vous, les autorités régionales ou locales sont-elles suffisamment prises en compte, ou non, lorsqu'on décide les politiques au sein de l'Union européenne ?

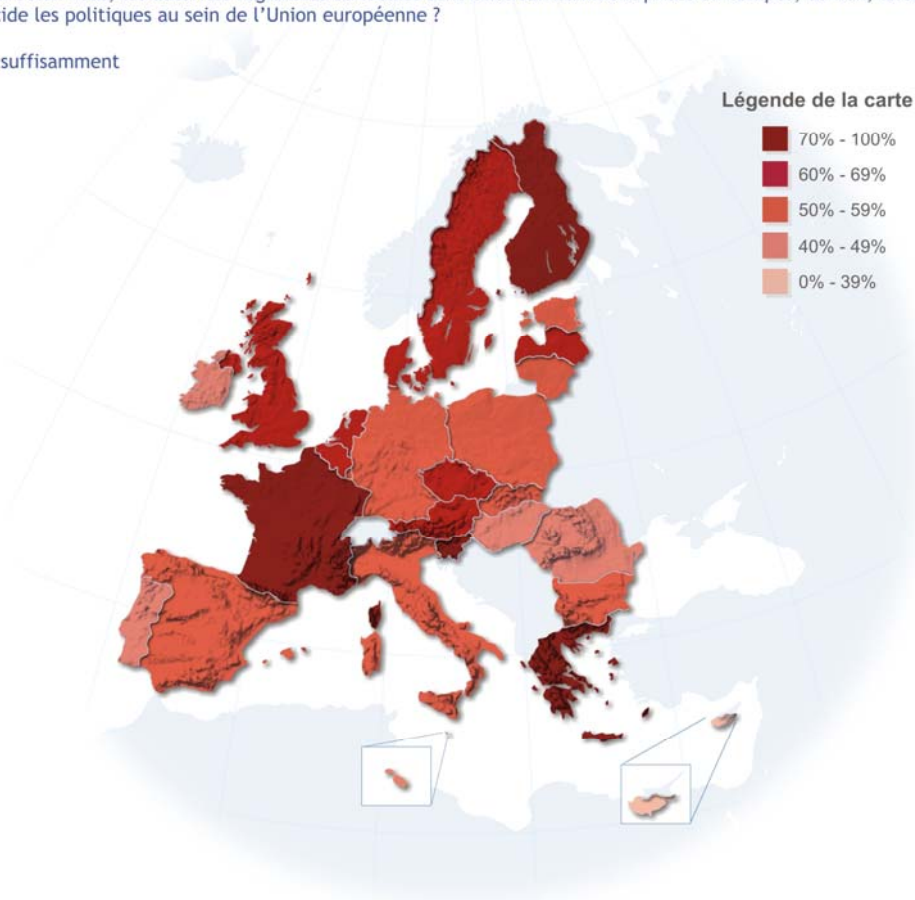
	Suffisamment	Pas suffisamment	NSP
EU27	19%	59%	22%
QH1			
Le niveau européen	43%	46%	11%
Le niveau national	21%	64%	15%
Le niveau régional ou local	14%	66%	20%
NSP	7%	22%	71%

Une analyse des résultats par pays montre que **l'opinion selon laquelle les autorités publiques régionales ou locales ne sont pas suffisamment prises en compte est particulièrement répandue en Grèce (77%), en Slovaquie (75%), en France (74%) et en Finlande (73%)**. Au contraire, Chypre est le seul Etat membre où une majorité relative de citoyens pensent que les autorités régionales ou locales sont suffisamment prises en compte dans ce contexte (44%). Dans tous les autres pays, moins d'un tiers des citoyens sont d'accord.

Question: QH2. Selon vous, les autorités régionales ou locales sont-elles suffisamment prises en compte, ou non, lorsqu'on décide les politiques au sein de l'Union européenne ?

Réponses: Pas suffisamment

 EL	77%
 SI	75%
 FR	74%
 FI	73%
 LV	69%
 BE	66%
 DK	64%
 AT	62%
 CZ	62%
 SE	61%
 UK	61%
 NL	60%
 UE27	59%
 DE	59%
 EE	58%
 LT	57%
 SK	57%
 LU	56%
 PL	55%
 BG	52%
 ES	50%
 IT	50%
 RO	49%
 IE	47%
 HU	46%
 PT	45%
 MT	44%
 CY	28%







Le besoin d'informations supplémentaires à propos du rôle des autorités publiques régionales ou locales lorsque l'on décide les politiques au sein de l'UE apparaît particulièrement marqué en Bulgarie, où plus de quatre répondants sur dix ont répondu « ne sait pas » (41%). Plus d'un tiers des citoyens en Roumanie (38%), à Malte (35%) et en Irlande (33%) étaient également incapables de répondre à la question.

Enfin, les analyses sociodémographiques révèlent des différences relativement minimes parmi les divers groupes au sein de la population: la proportion des citoyens qui considèrent que les autorités publiques régionales ou locales sont suffisamment prises en compte va de 16% à 23% pour les groupes présentés dans le tableau ci-dessous.

Les analyses permettent cependant d'identifier quels sont les groupes sociodémographiques qui ont particulièrement besoin d'informations : nous observons le taux de « non réponse » le plus élevé parmi les Européens qui :

- ◆ ... sont des personnes au foyer (31%);
- ◆ ... sont jeunes ou étudiant encore (28% dans chaque cas);
- ◆ ... ont abandonné leurs études à l'âge de 15 ans ou plus jeunes (28%).

QH2 Selon vous, les autorités régionales ou locales sont-elles suffisamment prises en compte, ou non, lorsqu'on décide les politiques au sein de l'Union européenne ?

	Suffisamment	Pas suffisamment	NSP
EU27	19%	59%	22%
Age			
 15-24	21%	51%	28%
25-39	21%	59%	20%
40-54	17%	63%	20%
55 +	18%	58%	24%
Age de fin d'études			
 15-	16%	56%	28%
16-19	18%	61%	21%
20+	22%	63%	15%
Tjs étudiant	22%	50%	28%
Echelle d'occupation du répondant			
 Indépendants	22%	61%	17%
Cadres directeurs	21%	65%	14%
Autres employés	23%	61%	16%
Ouvriers	18%	60%	22%
Femmes- hommes au foyer	17%	52%	31%
Chômeurs	16%	57%	27%
Retraités	17%	58%	25%
Etudiants	22%	50%	28%
Urbanisation subjective			
 Village rural	16%	62%	22%
Petite moyenne ville	20%	57%	23%
Grande ville	22%	56%	22%

4. UNE EVALUATION DES DIFFERENTS REPRESENTANTS POLITIQUES AU SEIN DE L'UE

- Représenter les intérêts des citoyens au niveau de l'UE est considéré comme une responsabilité partagée entre les politiciens locaux et régionaux, les Eurodéputés et les politiciens nationaux, avec une légère préférence pour ces derniers. -

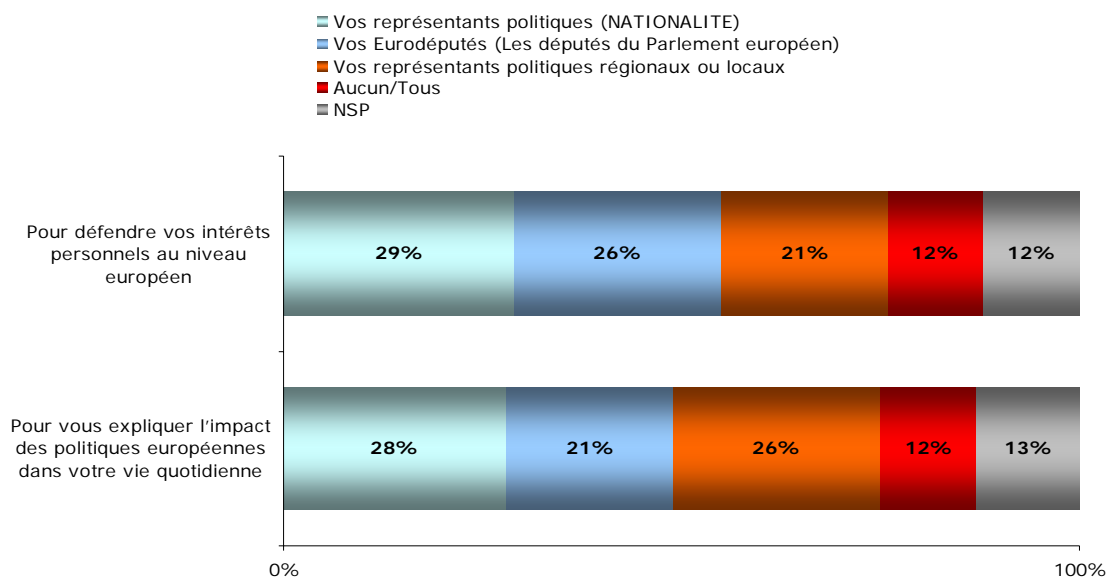
En moyenne, les Européens sont légèrement plus enclins à considérer leurs représentants politiques nationaux comme les mieux placés pour défendre leurs intérêts personnels au niveau européen (29%) et pour expliquer l'impact des politiques européennes dans la vie quotidienne (28%)⁵.

Cependant, **les citoyens de l'UE considèrent le projet de l'Union européenne davantage comme un projet de gouvernance multi-niveaux, qui peut être développé en partageant complètement les responsabilités entre les Institutions et les politiciens élus à tous les niveaux.**

Invités à indiquer qui est le mieux placé pour défendre leurs intérêts personnels au niveau de l'UE, les citoyens de l'UE se sont montrés partagés entre leurs Eurodéputés (26%), leurs représentants politiques nationaux (29%) et leurs représentants locaux et régionaux (21%).

Les citoyens soulignent également la légitimité et la pertinence d'une communication décentralisée en Europe. Interrogés quant aux acteurs les mieux placés pour expliquer l'impact des politiques européennes dans la vie quotidienne, les citoyens ont répondu comme suit : les Eurodéputés (21%), les représentants nationaux (28%) et les représentants locaux et régionaux (26%).

QH3 Des représentants des différents niveaux d'autorités publiques, niveau européen, niveau national et niveau régional ou local, sont tous présents dans les institutions européennes. Parmi les représentants politiques suivants, lesquels sont le mieux placé ... ? - UE%



⁵ QH3.1 Des représentants des différents niveaux d'autorités publiques, niveau européen, niveau national et niveau régional ou local, sont tous présents dans les institutions européennes. Parmi les représentants politiques suivants, lesquels sont le mieux placé ... ? 1. Pour défendre vos intérêts personnels au niveau européen; 2. Pour vous expliquer l'impact des politiques européennes dans votre vie quotidienne.

Il est important de constater que l'évaluation des citoyens à l'égard des différents niveaux politiques dans l'UE est influencée par le niveau politique qui, selon eux, exerce le plus d'influence sur leurs conditions de vie.

En conséquence, l'enquête révèle que ceux **qui croient que le niveau régional ou local a le plus d'influence sur leurs conditions de vie sont également les plus susceptibles de croire que leurs représentants politiques régionaux ou locaux sont les mieux placés pour défendre leurs intérêts personnels au niveau européen (34%) et pour leur expliquer l'impact des politiques européennes dans leur vie quotidienne (39%).**

QH3 Des représentants des différents niveaux d'autorités publiques, niveau européen, niveau national et niveau régional ou local, sont tous présents dans les institutions européennes. Parmi les représentants politiques suivants, lesquels sont le mieux placé ... ? (par les catégories de réponse de QH1 : Selon vous, parmi les différents niveaux d'autorités publiques, lequel a le plus d'influence sur vos conditions de vie : le niveau européen, le niveau national ou le niveau régional ou local ?)

		Le niveau européen	Le niveau national	Le niveau régional ou local	NSP	Total UE27
QH3.1 Pour défendre vos intérêts personnels au niveau européen	Vos Eurodéputés (Les députés du Parlement européen)	39%	29%	23%	10%	26%
	Vos représentants politiques (NATIONALITE)	31%	39%	21%	13%	29%
	Vos représentants politiques régionaux ou locaux	12%	15%	34%	10%	22%
	Aucun de ceux-là (SPONTANE)	6%	6%	6%	9%	6%
	Tous ensemble (SPONTANE)	6%	4%	6%	12%	6%
	NSP	7%	7%	10%	46%	12%
QH3.2 Pour vous expliquer l'impact des politiques européennes dans votre vie quotidienne	Vos Eurodéputés (Les députés du Parlement européen)	35%	23%	18%	8%	21%
	Vos représentants politiques (NATIONALITE)	31%	39%	20%	12%	28%
	Vos représentants politiques régionaux ou locaux	15%	20%	39%	10%	26%
	Aucun de ceux-là (SPONTANE)	6%	6%	6%	12%	6%
	Tous ensemble (SPONTANE)	6%	4%	6%	11%	6%
	NSP	7%	8%	11%	47%	13%

L'analyse par pays révèle que dans 16 et 19 Etats membres, respectivement, une majorité (relative) de citoyens estiment que les politiciens nationaux sont les mieux placés pour défendre leurs intérêts personnels au niveau européen et pour expliquer comment les politiques européennes influencent leur vie quotidienne.

Cette opinion est exprimée le plus souvent dans deux des plus petits Etats membres, à savoir aux Pays-Bas (51% et 50%, respectivement) et au Luxembourg (49% et 47% respectivement)⁶. Ainsi, l'enquête confirme que la taille géographique d'un pays dans certains cas a un impact sur la mesure dans laquelle les citoyens concentrent leur attention sur le niveau politique national. Dans des pays plus petits, il semblerait que la politique régionale ou locale joue un rôle moins important.

Dans 11 Etats membres, une majorité relative de citoyens considèrent que leurs Eurodéputés sont les mieux placés pour défendre leurs intérêts personnels au niveau européen. Cette opinion est la plus répandue en République tchèque, en Finlande (49% dans chaque pays) et à Chypre (48%). A l'inverse, en Autriche (11%) et en Espagne (13%), moins d'un cinquième des citoyens partagent cette opinion.

Il n'y pas d'Etats membres où une majorité (relative) pense que les représentants politiques régionaux ou locaux sont les mieux placés pour défendre les intérêts personnels des citoyens au niveau européen. Cependant, une proportion

⁶ Le premier % se rapporte à QH3.1; le second à QH3.2.

comparativement élevée de personnes en France (31%) et en Pologne (24%) adoptent cette position.

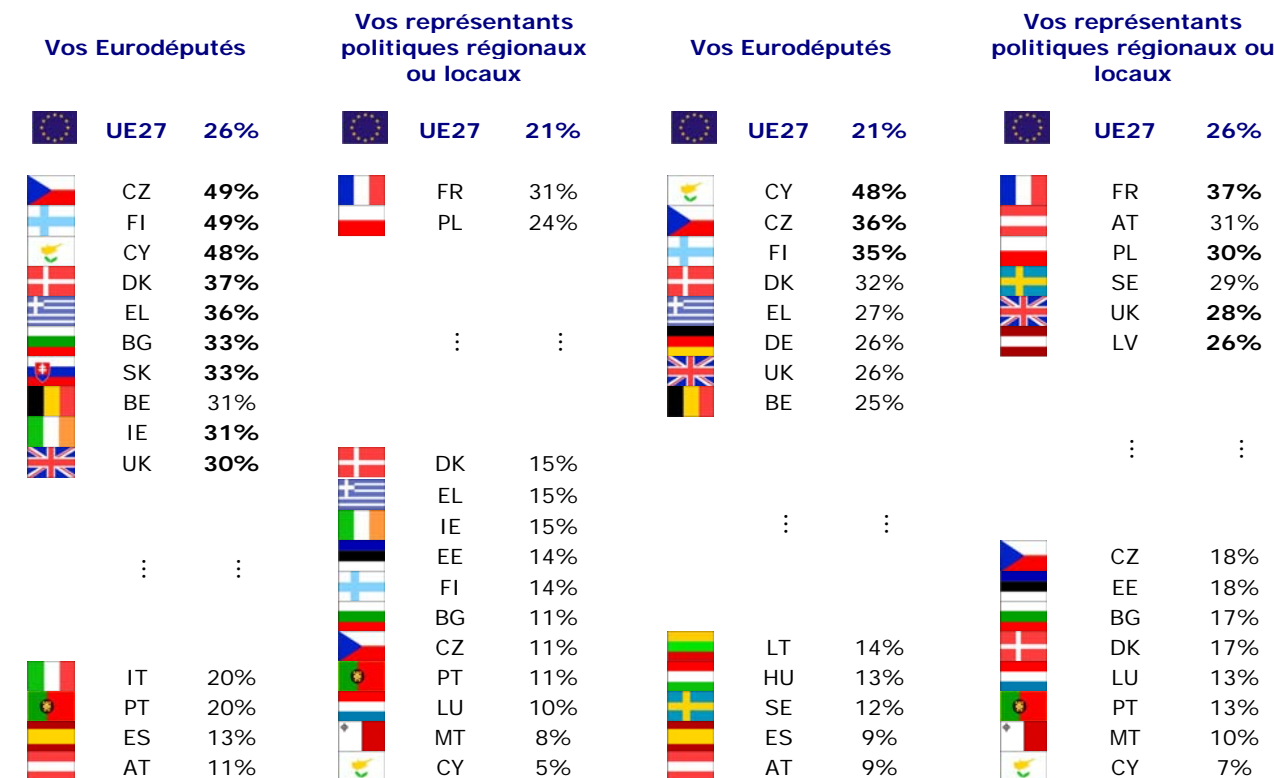
A l'inverse, lorsqu'il s'agit d'expliquer l'impact des politiques européennes sur la vie quotidienne, dans 4 Etats membres, une majorité relative de citoyens considèrent que les représentants politiques régionaux ou locaux sont les mieux placés : la France (37%), la Pologne (30%), le Royaume-Uni (28%) et la Lettonie (26%). Alors que ce n'est pas l'opinion la plus souvent exprimée en Autriche ou en Suède, nous observons qu'une proportion similaire de citoyens partagent cette opinion dans ces deux pays (31% et 29%, respectivement).

Enfin, l'analyse par pays montre que dans 4 pays, une majorité relative de citoyens considèrent que les Eurodéputés sont les mieux placés pour expliquer l'impact des politiques sur leur vie quotidienne. Ceux-ci sont Chypre (48%), la République tchèque (36%), la Finlande (35%) et la Bulgarie (22%). Comme le tableau ci-dessous le montre, bien que la proportion de personnes soutenant cette opinion est plus élevée qu'en Bulgarie, ce n'est pas l'opinion majoritaire au Danemark (32%), en Grèce (27%), en Allemagne, au Royaume-Uni (26% dans chaque pays) et en Belgique (25%).

QH3 REPRESENTANTS POLITIQUES DANS LES INSTITUTIONS DE L'UE LES MIEUX PLACES POUR ...?

... défendre vos intérêts personnels au niveau européen

... vous expliquer l'impact des politiques européennes dans votre vie quotidienne



Pour davantage d'informations sur les résultats par pays, le lecteur est invité à consulter les tableaux de données complets qui sont annexés à ce rapport.

Enfin, si nous nous intéressons de plus près aux Européens qui considèrent que leurs représentants politiques régionaux ou locaux sont les mieux placés, nous découvrons, en termes sociodémographiques, un profil homogène : il existe peu de différences entre ceux qui sont moins instruits (22% pour la question de « défendre vos intérêts personnels au niveau européen » et 26% pour « vous expliquer l'impact des politiques européennes sur votre vie quotidienne ») et ceux qui ont quitté l'école à l'âge de 20 ans ou plus tard (respectivement 20% et 26%). En termes d'âge du répondant, nous observons un schéma similaire : les proportions de citoyens qui pensent que leurs représentants politiques régionaux ou locaux sont les mieux placés pour défendre leurs intérêts personnels au niveau européen vont de 21% pour les 15-24 ans à 22% pour répondants âgés de 55 ans et plus.

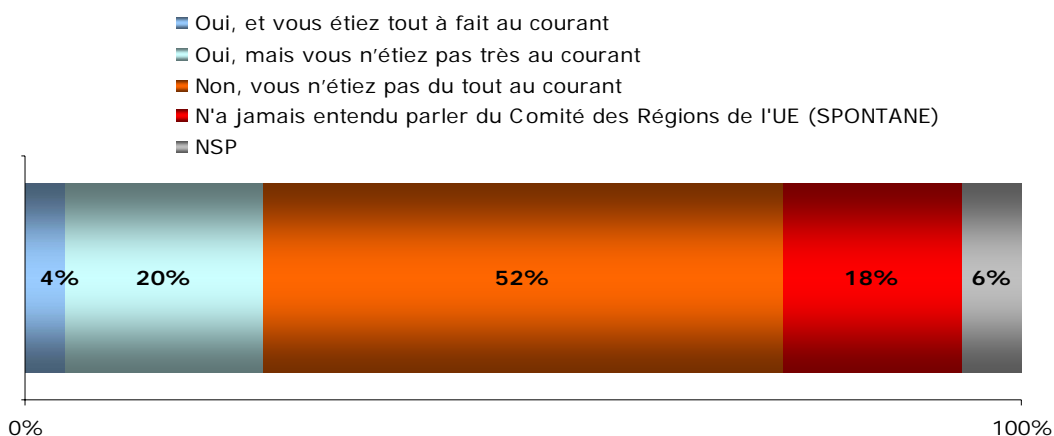
5. NOTORIETE DU COMITE DES REGIONS

- Près d'un quart des répondants connaissent le Comité des Régions (CdR) -

Avant l'enquête, moins d'un quart des répondants connaissaient le rôle du CdR (24%)⁷. Cette observation fait, dans une large mesure, écho aux résultats d'un précédent Eurobaromètre qui montrent que le CdR est le moins connu des institutions et organes européens⁸.

En fait, la présente enquête montre que **seulement 4% des répondants estiment être très familiarisés avec le CdR, alors que 20% ne sont pas vraiment familiarisés avec lui**. Plus de la moitié des répondants indiquent qu'ils ne connaissent pas le rôle du CdR (52%) et 18% supplémentaires ont indiqué spontanément qu'ils n'ont jamais entendu parler du CdR avant l'enquête. Au groupe des répondants « pas familiarisés », nous pouvons ajouter les 6% qui ont répondu « ne sait pas » à la question.

QH4 Le Comité des régions de l'Union européenne représente le point de vue des autorités publiques régionales et locales de tous les Etats membres lorsqu'on décide les politiques au sein de L'Union européenne. Avant cette enquête, le saviez-vous ? - %UE



Cette situation générale au niveau de l'UE se reflète dans les résultats par pays: dans aucun Etat membre, plus d'un répondant sur dix n'est très familiarisé avec le CdR. Le résultat le plus élevé est enregistré au Luxembourg (9%).





























⁷ QH4 Le Comité des régions de l'Union européenne représente le point de vue des autorités publiques régionales et locales de tous les Etats membres lorsqu'on décide les politiques au sein de L'Union européenne. Avant cette enquête, le saviez-vous?

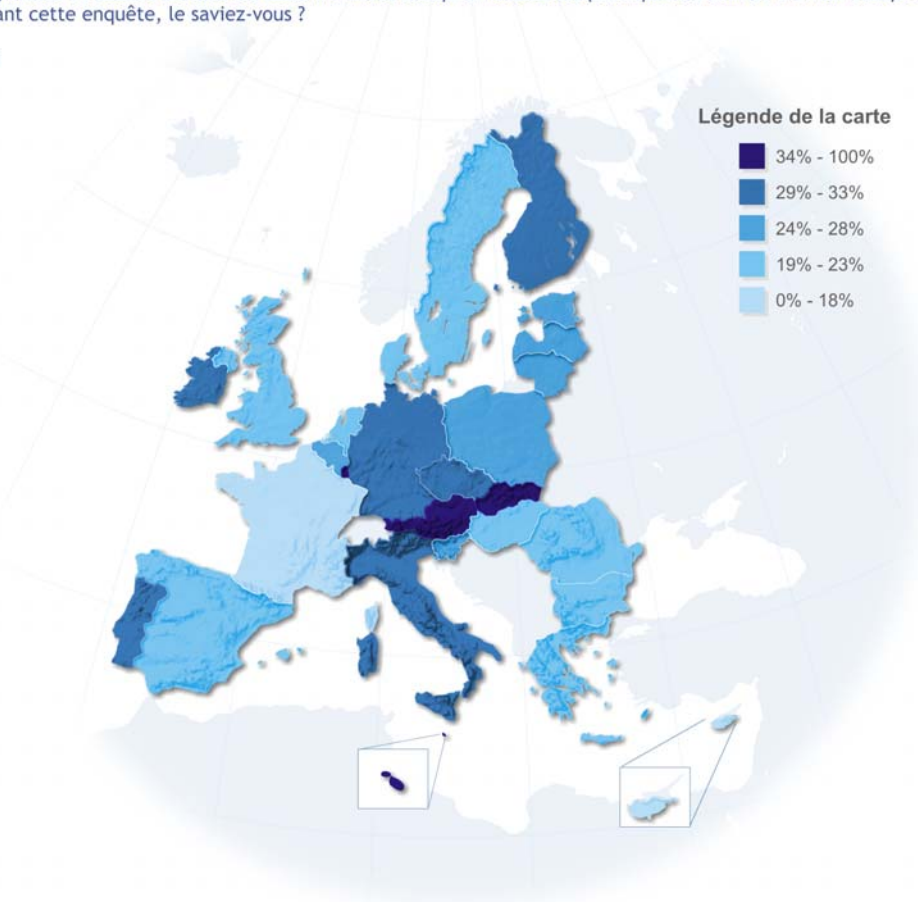
⁸ L'Eurobaromètre comprend une question de « tendance » qui mesure la notoriété de 9 institutions et organes européens, y compris le CdR. L'enquête de l'automne 2007 (EB68.1) montre que 26% des Européens ont déjà entendu parler du CdR.

Si nous examinons la proportion totale de répondants « familiarisés » (c'est-à-dire ceux qui connaissaient le rôle du CdR avant l'enquête et sont très familiarisés avec lui ainsi que ceux qui connaissaient le rôle du CdR, mais ne sont pas très familiarisés avec lui), nous constatons que les niveaux de « notoriété » sont les plus élevés en Autriche (38%), au Luxembourg, en Slovaquie (36% dans chaque pays), à Malte (35%) et en Irlande (31%). A l'inverse, en France (13%), à Chypre (15%), au Royaume-Uni, en Suède, au Danemark et en Bulgarie (19% dans chaque pays), moins d'un répondant sur cinq connaît le rôle du CdR.

Question: 2. QH4 Le Comité des régions de l'Union européenne représente le point de vue des autorités publiques régionales et locales de tous les Etats membres lorsqu'on décide les politiques au sein de L'Union européenne. Avant cette enquête, le saviez-vous ?

Réponses: Oui

 AT	38%
 LU	36%
 SK	36%
 MT	35%
 IE	31%
 DE	30%
 PT	30%
 CZ	30%
 IT	29%
 FI	29%
 LT	27%
 LV	26%
 PL	26%
 EE	25%
 SI	25%
 UE27	24%
 BE	24%
 EL	23%
 ES	23%
 NL	21%
 HU	21%
 RO	21%
 DK	19%
 SE	19%
 UK	19%
 BG	19%
 CY	15%
 FR	13%



Les répondants qui ne sont pas « familiarisés » peuvent être divisés en trois groupes : ceux qui ne connaissaient pas le rôle du CdR avant l'enquête, ceux qui n'avaient jamais entendu parler du CdR et ceux qui étaient incapables de répondre à la question. Le premier groupe de répondants est le plus présent en France (80%), puis aux Pays-Bas (72%), en Estonie (67%), au Danemark (64%) et en Lettonie (61%). Les proportions les plus élevées de répondants qui n'avaient jamais entendu parler du CdR sont enregistrées en Suède (40%), en Espagne (35%) et en Hongrie (32%). Enfin, le taux de « non-réponse » est le plus élevé en Roumanie (17%), suivie de la Bulgarie, l'Irlande et l'Italie (13% dans chaque pays).

Il est intéressant de constater que les Européens qui estiment que le niveau régional ou local a le plus d'influence sur les conditions de vie ne connaissent pas mieux le CdR que les autres Européens. En fait, comme le tableau ci-dessous le montre, les niveaux de notoriété sont considérablement plus élevés parmi les Européens qui croient que le niveau de l'UE a le plus d'influence.




QH4 Le Comité des régions de l'Union européenne représente le point de vue des autorités publiques régionales et locales de tous les Etats membres lorsqu'on décide les politiques au sein de L'Union européenne. Avant cette enquête, le saviez-vous ?

	Oui, et vous étiez tout à fait au courant	Oui, mais vous n'étiez pas très au courant	Non, vous n'étiez pas du tout au courant	N'a jamais entendu parler du Comité des Régions de l'UE (SPONTANE)	NSP
UE27	4%	20%	52%	18%	6%
QH1					
Le niveau européen	11%	32%	43%	10%	5%
Le niveau national	5%	22%	54%	15%	3%
Le niveau régional ou local	3%	17%	54%	21%	5%
NSP	1%	6%	38%	29%	26%

Si nous examinons la répartition sociodémographique des niveaux de « notoriété », l'importance du niveau d'études est, à nouveau, évidente puisqu'un Européen qui a une connaissance du rôle du CdR est plus susceptible :

- ◆ ... d'être un cadre directeur (33%) ou un indépendant (32%);
- ◆ ... d'avoir poursuivi ses études à temps plein jusqu'à l'âge de 20 ans ou au delà (31%);
- ◆ ... de qualifier sa connaissance de l'UE de bonne (31%).

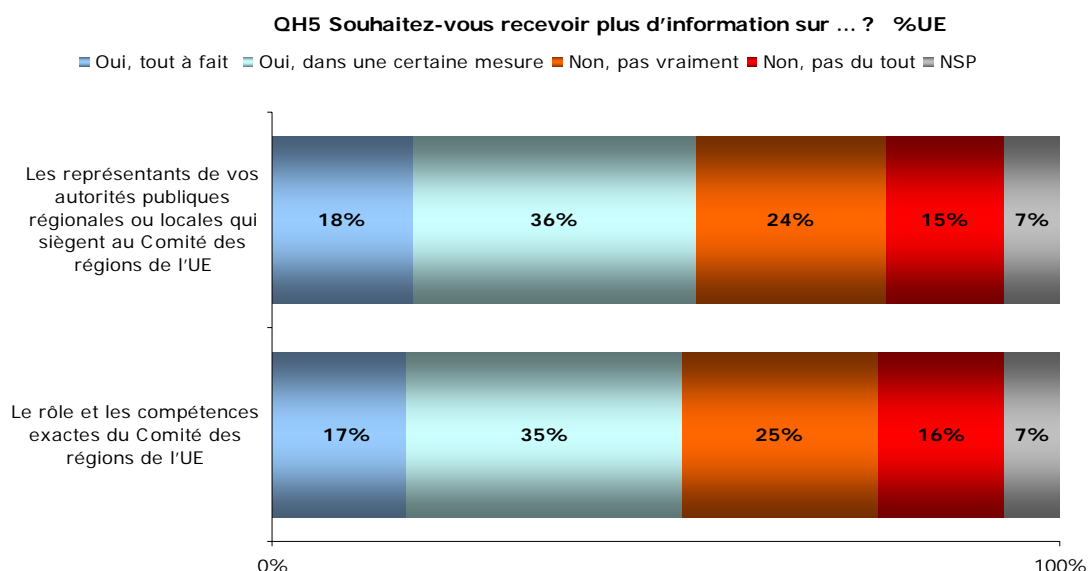
QH4 Le Comité des régions de l'Union européenne représente le point de vue des autorités publiques régionales et locales de tous les Etats membres lorsqu'on décide les politiques au sein de L'Union européenne. Avant cette enquête, le saviez-vous ?

	Oui	Non/N'a jamais entendu parler	NSP
UE27	24%	70%	6%
Age			
 15-24	20%	72%	8%
25-39	25%	69%	6%
40-54	27%	68%	5%
55 +	23%	70%	7%
Age de fin d'études			
 15-	17%	75%	8%
16-19	24%	70%	6%
20+	31%	65%	4%
Tjs étudiant	23%	70%	7%
Echelle d'occupation du répondant			
 Indépendants	32%	62%	6%
Cadres directeurs	33%	63%	4%
Autres employés	28%	66%	6%
Ouvriers	23%	72%	5%
Femmes- hommes au	17%	76%	7%
Chômeurs	18%	73%	9%
Retraités	21%	72%	7%
Etudiants	23%	70%	7%
Connaissance objective de l'UE			
Mauvaise	10%	77%	13%
Moyenne	22%	72%	6%
Bonne	31%	65%	4%

6. LE SOUHAIT D'OBTENIR DAVANTAGE D'INFORMATIONS A PROPOS DU COMITE DES REGIONS

- Plus de la moitié des Européens souhaiteraient recevoir plus d'informations à propos de leurs représentants au CdR et du rôle exact du CdR –

Plus de la moitié des Européens souhaiteraient recevoir davantage d'informations à propos de leurs représentants au CdR (54%) et à propos du rôle exact du CdR (52%)⁹. Environ un quart ne sont pas véritablement intéressés et environ un Européen sur six n'est pas du tout intéressé. 7% des répondants n'ont pas d'opinion.



Les résultats par pays indiquent que le souhait d'obtenir davantage d'informations est très largement exprimé par les citoyens en Grèce (75% dans chaque cas¹⁰) et en Slovaquie (73% et 75%). Il s'agit des deux seuls pays où plus de sept répondants sur dix souhaitent obtenir davantage d'informations à propos des deux aspects relatifs au CdR. A l'inverse, les citoyens au Royaume-Uni sont les moins nombreux à exprimer un souhait d'obtenir davantage d'informations (29% et 32%), suivis des citoyens d'Irlande (42% et 43%) et d'Espagne (45% dans chaque cas).

⁹ QH5 Souhaitez-vous recevoir plus d'information sur ... ? 1 Le rôle et les compétences exactes du Comité des régions de l'Union européenne. 2 Les représentants de vos autorités publiques régionales ou locales qui siègent au Comité des régions de l'Union européenne.

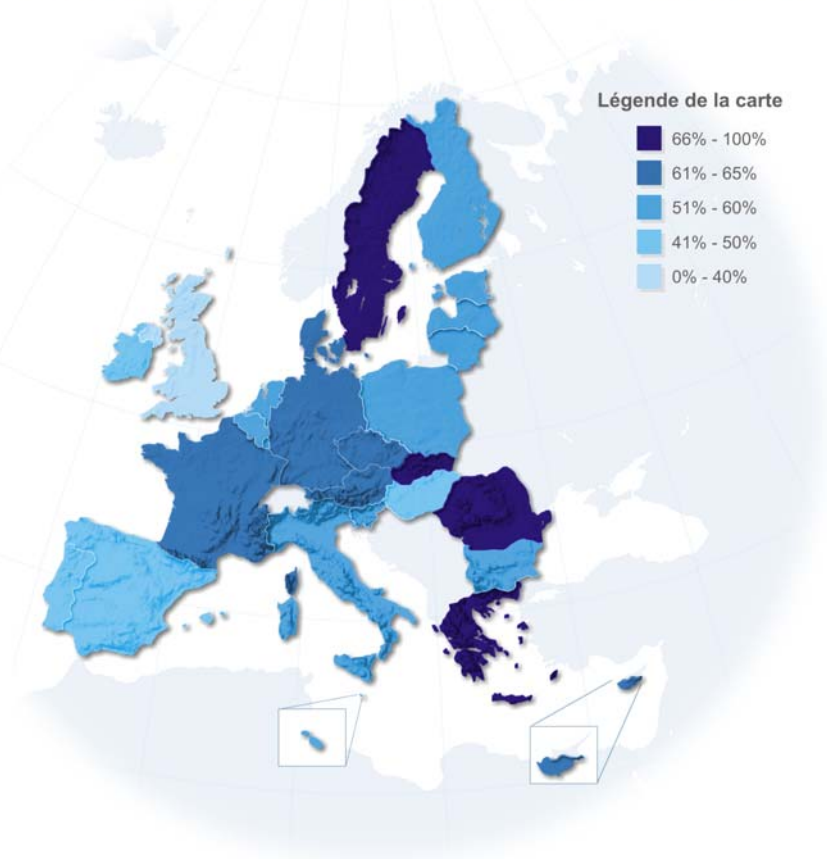
¹⁰ Somme des % « oui, tout à fait » et « oui, dans une certaine mesure » pour QH5.1 et QH5.2, respectivement.

Question: 4. QH5.2 Souhaitez-vous recevoir plus d'information sur ... ?

Possibilité: Les représentants de vos autorités publiques régionales ou locales qui siègent au Comité des régions de l'UE

Réponses: Oui

	EL	75%
	SK	75%
	SE	73%
	RO	66%
	DK	65%
	AT	64%
	CZ	64%
	FR	63%
	CY	63%
	DE	62%
	LU	58%
	BG	58%
	FI	57%
	MT	57%
	LV	56%
	SI	56%
	NL	55%
	UE27	54%
	IT	54%
	LT	54%
	BE	53%
	EE	51%
	PL	51%
	PT	50%
	HU	47%
	ES	45%
	IE	43%
	UK	32%

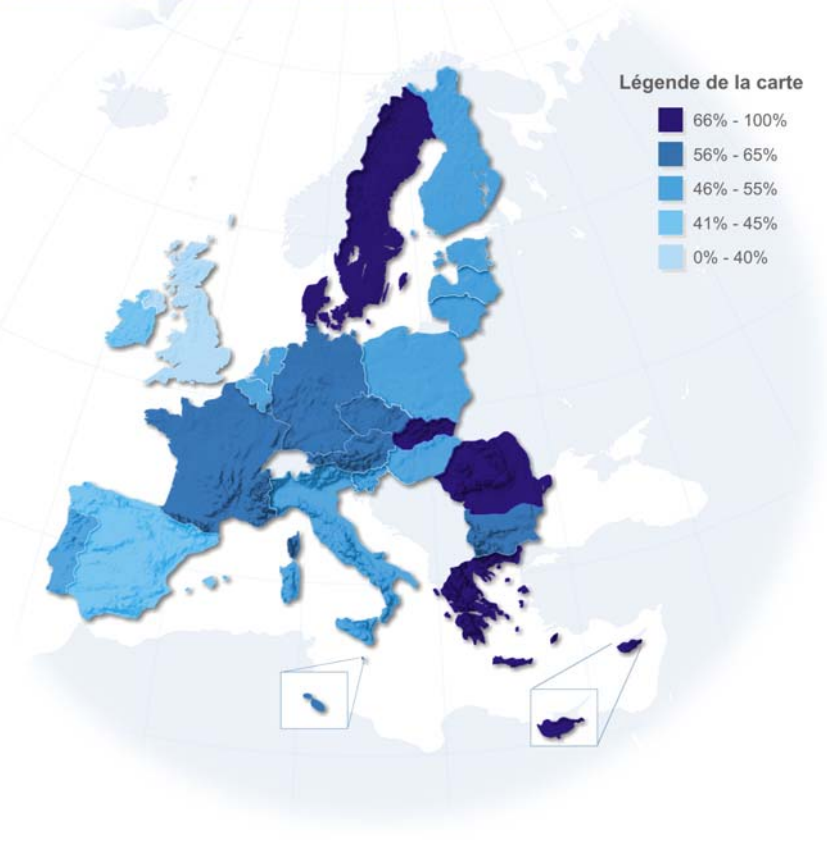


Question: 3. QH5.1 Souhaitez-vous recevoir plus d'information sur ... ?

Possibilité: Le rôle et les compétences exactes du Comité des régions de l'UE

Réponses: Oui

	EL	75%
	SK	73%
	DK	68%
	SE	68%
	CY	68%
	RO	67%
	FR	62%
	AT	61%
	DE	60%
	LU	59%
	CZ	59%
	MT	57%
	BG	56%
	NL	54%
	FI	54%
	LV	54%
	SI	54%
	UE27	52%
	BE	52%
	IT	52%
	LT	52%
	PT	51%
	HU	48%
	PL	47%
	EE	46%
	ES	45%
	IE	42%
	UK	29%



Une analyse plus en profondeur de l'intensité de ce souhait au niveau national révèle que Chypre est le seul pays où plus d'un tiers des citoyens sont très intéressés par le fait de recevoir davantage d'informations à propos des deux aspects relatifs au CdR (37% et 35%, respectivement).

QH5 INTERESSE PAR LE FAIT DE RECEVOIR PLUS D'INFORMATIONS A PROPOS ...?

... du rôle et des compétences exactes du CdR

... des représentants de vos autorités régionales ou locales qui siègent au CdR

Oui, tout à fait			Oui, dans une certaine mesure			Oui, tout à fait			Oui, dans une certaine mesure		
	UE27	17%		UE27	35%		UE27	18%		UE27	36%
	CY	37%		EL	48%		CY	35%		CZ	49%
	DK	28%		AT	48%		SE	33%		EL	48%
	SE	28%		SK	47%		SK	31%		AT	48%
	EL	27%		CZ	46%		DK	27%		FI	45%
	FR	27%		FI	44%		EL	27%		SK	44%
	RO	27%		LU	41%		FR	27%		LU	41%
	SK	26%					RO	26%		BG	40%
	MT	23%								DE	40%
										IT	40%
										RO	40%
										SE	40%
	PL	10%		EE	31%		PL	13%		ES	30%
	FI	10%		CY	31%		PT	12%		IE	29%
	UK	9%		ES	30%		FI	12%		CY	28%
	HU	8%		IE	29%		UK	11%		UK	21%
				UK	20%		HU	8%			

En termes sociodémographiques, un Européen qui souhaite obtenir davantage d'informations à propos du CdR est plus susceptible ...

- ◆ ... d'avoir fait de plus longues études (64% et 65%)¹¹;
- ◆ ... de disposer d'une bonne connaissance objective de l'Union européenne (62% et 64%)¹².

Ainsi, l'enquête montre que les citoyens qui sont les plus susceptibles d'être familiarisés avec le CdR sont aussi très largement intéressés par le fait de recevoir davantage d'informations à son sujet. Le souhait d'obtenir davantage d'informations est plus rare parmi les citoyens dont on peut prétendre qu'ils « manquent » le plus d'informations à propos du CdR. Moins d'un tiers des citoyens

¹¹ Somme % « oui, tout à fait » et « oui, dans une certaine mesure » pour QH5.1 et QH5.2, respectivement.

¹² Connaissance objective de l'UE calculée grâce à une question *quizz*: QA24 de l'Eurobaromètre Standard

qui estiment qu'ils savent très peu de choses sur l'UE souhaitent obtenir davantage d'informations (27% et 29%).

En fait, des analyses supplémentaires montrent que les répondants qui se sentent très familiarisés avec le CdR sont quasiment quatre fois plus susceptibles de souhaiter fortement obtenir davantage d'informations à son sujet que les répondants qui n'en ont jamais entendu parler. Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, plus de quatre répondants qui sont très familiarisés avec le CdR sur dix sont fortement intéressés par le fait de recevoir davantage d'informations à son sujet (42% pour chaque aspect) alors que ce souhait n'est exprimé que par seulement plus d'un répondant qui n'a jamais entendu parler du CdR avant l'enquête sur dix (11% et 12%, respectivement pour chaque aspect).

QH5.2 Souhaitez-vous recevoir plus d'information sur ... ? (par les réponses à QH4)

		QH4 Oui, et vous étiez tout à fait au courant	QH4 Oui, mais vous n'étiez pas très au courant	QH4 Non, vous n'étiez pas du tout au courant	QH4 N'a jamais entendu parler du Comité des Régions de l'UE	QH4 NSP	Total UE27
QH5.1 Le rôle et les compétences exactes du Comité des régions de l'UE	Oui, tout à fait	42%	21%	17%	11%	7%	17%
	Oui, dans une certaine mesure	40%	51%	35%	25%	20%	35%
	Non, pas vraiment	8%	20%	28%	27%	16%	25%
	Non, pas du tout	8%	6%	16%	25%	16%	16%
	NSP	2%	2%	4%	12%	40%	7%
QH5.2 Les représentants de vos autorités publiques régionales ou locales qui siègent au Comité des régions de l'UE	Oui, tout à fait	42%	22%	18%	12%	7%	18%
	Oui, dans une certaine mesure	39%	51%	36%	26%	21%	36%
	Non, pas vraiment	10%	19%	27%	25%	16%	24%
	Non, pas du tout	7%	6%	16%	24%	16%	15%
	NSP	2%	3%	4%	13%	40%	7%

Conclusion

Ce rapport présente les résultats d'une enquête Eurobaromètre Spécial réalisée à l'automne 2008 qui analyse la façon dont les citoyens évaluent l'importance des différents niveaux d'autorités publiques et mesure la notoriété publique du Comité des Régions ainsi que le souhait d'obtenir davantage d'informations.

1. Evaluation des différents niveaux d'autorités publiques

L'enquête montre que les citoyens ont confiance dans le niveau régional et local. Ils estiment que la démocratie au niveau régional et local constitue un élément stable de la légitimité politique de l'UE. **A travers l'enquête, la démocratie au niveau régional et local apparaît comme un aspect stable de la légitimité politique de l'UE dans un contexte global où les Institutions inspirent relativement peu de confiance auprès du public.** 50% des citoyens de l'UE ont confiance dans leurs autorités locales et régionales, un niveau légèrement plus élevé que lorsqu'il s'agit de l'Union européenne (47%). Ce niveau de confiance dans les autorités locales et régionales est considérablement plus élevé que le niveau de confiance dans les gouvernements ou parlements nationaux (34%).

La majorité des Européens considèrent que les autorités publiques régionales ou locales ne sont pas suffisamment prises en compte lorsque l'on décide les politiques de l'UE : moins d'un cinquième des Européens pensent qu'à ce niveau, les autorités publiques sont suffisamment prises en compte (19%), par comparaison avec près de six répondants sur dix qui ne sont pas d'accord avec cette opinion (59%). Cela tend à indiquer que les citoyens de l'UE aspirent à une plus grande implication des autorités locales et régionales dans la formulation des politiques de l'UE.

Ce résultat est particulièrement frappant lorsque l'on examine les perceptions des citoyens de l'UE quant au niveau d'autorité publique qui exerce le plus d'influence sur leurs conditions de vie. Les Européens choisissent les autorités locales et régionales, à un niveau assez proche du niveau national.

Une majorité relative de répondants expriment l'opinion selon laquelle les autorités publiques au niveau national ont le plus d'influence sur leurs conditions de vie (43%). Néanmoins, l'enquête montre qu'un nombre presque similaire d'Européens pensent que les autorités publiques au niveau régional ou local ont le plus d'influence (38%).

L'enquête montre que **la taille géographique des pays a une influence sur la mesure dans laquelle les citoyens établissent un rapport avec les autorités régionales ou locales.** Dans les Etats membres de l'UE plus petits, la tendance à se concentrer sur le niveau national se marque davantage que dans les Etats membres plus grands.

L'enquête montre également que des progrès restent à faire en ce qui concerne le **niveau de connaissance relatif au rôle des autorités publiques régionales ou locales lorsque l'on décide les politiques de l'UE** : 22% des répondants ont répondu « ne sait » pas à la question.

Représenter les intérêts des citoyens au niveau de l'UE apparaît être un devoir partagé entre les politiciens locaux et régionaux, les Eurodéputés et les politiciens nationaux, avec une légère préférence pour ces derniers. Interrogés quant aux acteurs qui sont les mieux placés pour défendre leurs intérêts personnels au niveau de l'UE, les citoyens de l'UE répartissent leurs préférences de manière presque égale entre les Eurodéputés (26%), les politiciens nationaux (29%) et les politiciens locaux et régionaux (21%).

Les citoyens confirment la pertinence (et la légitimité) d'une communication décentralisée en Europe. Interrogés sur les acteurs qui sont les mieux placés pour leur expliquer l'influence des politiques de l'UE dans la vie quotidienne, les citoyens ont répondu comme suit : les représentants nationaux (28%), les représentants locaux et régionaux (26%) et les Eurodéputés (21%).

2. Notoriété du Comité des Régions et souhait d'obtenir davantage d'informations

Le Comité des Régions, bien qu'établi relativement récemment (en 1994), est en train de trouver ses marques. Il doit néanmoins encore améliorer son image et informer les citoyens sur son rôle, ses membres et pouvoirs.

Près d'un quart des répondants connaissent le CdR. Cependant, la présente enquête, à l'instar d'études Eurobaromètre antérieures, confirme que le CdR est encore le moins connu des institutions et organes européens : seuls 4% des répondants affirment être très familiarisés avec le CdR, alors que 20% ne sont pas vraiment familiarisés avec lui. Plus de la moitié des répondants indiquent qu'ils ne connaissent pas le rôle du CdR (52%) et 18% supplémentaires ont indiqué spontanément qu'ils n'avaient jamais entendu parler du CdR avant l'enquête.

Plus de la moitié des Européens souhaiteraient recevoir plus d'informations à propos de leurs représentants au CdR (54%) et du rôle exact du CdR (52%).

Les Européens qui sont les plus familiarisés avec le CdR sont également ceux qui sont les plus vivement intéressés par le fait de recevoir davantage d'informations à son sujet, alors que le souhait d'obtenir plus d'informations est plus rarement exprimé parmi les citoyens dont on peut prétendre qu'ils « manquent » le plus d'informations à propos du CdR.

L'intérêt global quant à l'obtention d'informations supplémentaires est suffisamment répandu pour inciter à agir afin d'accroître la notoriété

publique du rôle du Comité des Régions et de celui des autorités locales et régionales dans la formulation des politiques au niveau de l'UE.

Spécifications techniques

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Entre le 6 octobre et le 6 novembre 2008, TNS Opinion & Social, un consortium créé entre Taylor Nelson Sofres et EOS Gallup Europe, a réalisé la vague 70.1 de l'EUROBAROMETRE à la demande de la COMMISSION EUROPEENNE, direction générale de la communication, unité « Recherche et Analyse Politique ».

L'EUROBAROMETRE 70.1 couvre la population de 15 ans et plus - ayant la nationalité d'un des Pays membres de l'Union européenne - et résidant dans un des Pays membres de l'Union européenne. L'EUROBAROMETRE 70.1 a été conduit également dans les trois pays candidats (la Croatie, la Turquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine) et en Communauté turque chypriote. Dans ces pays, l'étude a couvert la population nationale et les citoyens de tous les Etats membres résidant dans ces pays et ayant une maîtrise de la langue nationale suffisante pour répondre au questionnaire. Le principe d'échantillonnage appliqué dans tous les Etats participant à cette étude est une sélection aléatoire (probabiliste) à phases multiples. Dans chaque pays, divers points de chute ont été tirés avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population (afin de couvrir la totalité du pays) et à la densité de la population.

A cette fin, ces points de chute ont été tirés systématiquement dans chacune des "unités régionales administratives", après avoir été stratifiés par unité individuelle et par type de région. Ils représentent ainsi l'ensemble du territoire des pays participant à l'étude, selon les EUROSTAT-NUTS II (ou équivalent) et selon la distribution de la population habitant dans le pays en termes de zones métropolitaines, urbaines et rurales. Dans chacun des points de chute sélectionnés, une adresse de départ a été tirée de manière aléatoire. D'autres adresses (chaque Nième adresse) ont ensuite été sélectionnées par une procédure de "random route" à partir de l'adresse initiale. Dans chaque ménage, le répondant a été tiré aléatoirement (suivant la règle du "plus proche anniversaire"). Toutes les interviews ont été réalisées en face à face chez les répondants et dans la langue nationale appropriée. En ce qui concerne la technique de collecte de données, le système CAPI (Computer Assisted Personal Interview) a été utilisé dans tous les pays où cela était possible.

ABREVIATIONS	PAYS	INSTITUTS	N° ENQUETES	DATES TERRAIN		POPULATION 15+
BE	Belgique	TNS Dimarso	1.002	10/10/2008	06/11/2008	8.786.805
BG	Bulgarie	TNS BBSS	1.006	09/10/2008	20/10/2008	6.647.375
CZ	Rép. Tchèque	TNS Aisa	1.026	06/10/2008	22/10/2008	8.571.710
DK	Danemark	TNS Gallup DK	1.029	06/10/2008	02/11/2008	4.432.931
DE	Allemagne	TNS Infratest	1.526	10/10/2008	02/11/2008	64.546.096
EE	Estonie	Emor	1.000	10/10/2008	03/11/2008	887.094
EL	Grèce	TNS ICAP	1.000	10/10/2008	02/11/2008	8.691.304
ES	Espagne	TNS Demoscopia	1.000	09/10/2008	06/11/2008	38.536.844
FR	France	TNS Sofres	1.027	06/10/2008	31/10/2008	46.425.653
IE	Irlande	TNS MRBI	1.000	06/10/2008	31/10/2008	3.375.399
IT	Italie	TNS Infratest	1.061	08/10/2008	24/10/2008	48.892.559
CY	Rép. de Chypre	Synovate	503	08/10/2008	02/11/2008	638.900
	Com. turque					
CY(tcc)	chypriote	KADEM	500	07/10/2008	27/10/2008	143.226
LV	Lettonie	TNS Latvia	1.002	10/10/2008	04/11/2008	1.444.884
LT	Lituanie	TNS Gallup Lithuania	1.011	09/10/2008	28/10/2008	2.846.756
LU	Luxembourg	TNS ILReS	500	06/10/2008	03/11/2008	388.914
HU	Hongrie	TNS Hungary	1.002	10/10/2008	02/11/2008	8.320.614
MT	Malte	MISCO	500	09/10/2008	03/11/2008	335.476
NL	Pays-Bas	TNS NIPO	1.041	09/10/2008	05/11/2008	13.017.690
		Österreichisches				
AT	Autriche	Gallup-Institut	1.003	06/10/2008	28/10/2008	7.004.205
PL	Pologne	TNS OBOP	1.000	11/10/2008	31/10/2008	32.155.805
PT	Portugal	TNS EUROTESTE	1.000	11/10/2008	03/11/2008	8.080.915
RO	Roumanie	TNS CSOP	1.053	07/10/2008	03/11/2008	18.246.731
SI	Slovénie	RM PLUS	1.006	07/10/2008	04/11/2008	1.729.298
SK	Slovaquie	TNS AISA SK	1.006	09/10/2008	26/10/2008	4.316.438
FI	Finlande	TNS Gallup Oy	1.004	15/10/2008	06/11/2008	4.353.495
SE	Suède	TNS GALLUP	1.002	13/10/2008	03/11/2008	7.562.263
UK	Royaume-Uni	TNS UK	1.308	07/10/2008	02/11/2008	50.519.877
HR	Croatie	Puls	1.000	08/10/2008	29/10/2008	3.734.300
TR	Turquie	TNS PIAR	1.003	08/10/2008	05/11/2008	47.583.830
	Anc. Rép. yougoslave de					
MK	Macédoine	TNS Brima	1.009	07/10/2008	16/10/2008	1.648.012
TOTAL			30.130	06/10/2008	06/11/2008	453.865.399

Dans chaque pays, l'échantillon a été comparé à l'univers. La description de l'univers se base sur les données de population EUROSTAT ou provenant des Instituts nationaux de Statistique. Pour tous les pays couverts par l'étude, une procédure de pondération nationale a été réalisée (utilisant des pondérations marginales et croisées), sur base de cette description de l'univers. Dans tous les pays le sexe, l'âge, les régions et la taille de l'agglomération ont été introduits dans la procédure d'itération. Pour la pondération internationale (i.e. les moyennes UE), TNS Opinion & Social recourt aux chiffres officiels de population, publiés par EUROSTAT ou les instituts nationaux de Statistique. Les chiffres complets de la population, introduits dans cette procédure de post-pondération, sont indiqués ci-dessus.

Il importe de rappeler aux lecteurs que les résultats d'un sondage sont des estimations dont l'exactitude, toutes choses égales par ailleurs, dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Pour des échantillons d'environ 1.000 interviews, le pourcentage réel oscille dans les intervalles de confiance suivants :

Pourcentages observés	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
Limites de confiance	± 1.9 points	± 2.5 points	± 2.7 points	± 3.0 points	± 3.1 points